

Gattégno, Jean. *La Bibliothèque de France à mi-parcours. De la TGB à la BN bis ?* [Paris], Éditions du Cercle de la librairie, [1992]. 259 p.

Jean-Rémi Brault

Volume 40, numéro 3, juillet–septembre 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033485ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033485ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (1994). Compte rendu de [Gattégno, Jean. *La Bibliothèque de France à mi-parcours. De la TGB à la BN bis ?* [Paris], Éditions du Cercle de la librairie, [1992]. 259 p.] *Documentation et bibliothèques*, 40(3), 179–180.
<https://doi.org/10.7202/1033485ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Cette bibliographie réunit une portion non négligeable de la production éditoriale de langue française du Québec. Elle doit figurer dans une bibliothèque de recherche à côté des Tremaine, Gagnon, Dionne, et en complément de nos autres bibliographies nationales. Il faut souligner l'heureuse initiative du Foreign & Commonwealth Office qui a parrainé cette publication pour l'offrir aux Québécois dans le cadre du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal. Par son importance, cette bibliographie est un éloquent témoignage de la vitalité française du petit peuple canadien entré par droit de conquête dans l'Empire britannique en 1760. Ce cadeau venant de la plus illustre institution culturelle de Grande-Bretagne représente sans nul doute, pour le Québec d'aujourd'hui, une reconnaissance de l'essentiel.

Gilles Gallichan

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec

La normalisation en archivistique. Mélanges Jacques-Ducharme. Sillery, Association des archivistes du Québec, 1992. 184 p.

Pressés par la mondialisation des technologies de communications et par celles du développement des réseaux informatisés de transmission de données, les archivistes, confrontés dans leurs pratiques à l'exemple éloquent de l'application efficace de normes de description en bibliothéconomie, se voient agréablement obligés de définir et standardiser ces mêmes pratiques par l'utilisation de normes reconnues; en agissant ainsi les archivistes non seulement pourront enfin parler un langage technique uniforme mais de plus, ils obtiendront par l'application méthodique de normes officialisées une reconnaissance professionnelle bien recherchée par ces derniers. (p. 51)

Tel est grosso modo le message qu'ont voulu donner les auteurs du recueil de textes portant sur la normalisation en archivistique élaborés amicalement en mémoire de Jacques Ducharme, archiviste bien connu de ses pairs pour ses réflexions archivistiques progressistes.

Ces mélanges Jacques-Ducharme se présentent donc comme un ensemble de textes réflexifs dont le sujet fil conducteur - la normalisation - est abordé, comme nous le verrons, de diverses façons sous divers aspects formant en quelque sorte un plaidoyer convaincant et incitatif en faveur de la production et de l'utilisation de normes propres à l'archivistique.

Ce volume n'est donc pas un manuel pratique sur la constitution de normes archivistiques, il se veut plutôt une suite de réflexions théoriques et d'exposés pratiques sur cet aspect très important mais assez récent tout de même dans l'archivistique soit le processus de normalisation i.e. la préoccupation de se donner des normes précises acceptées par la communauté des archivistes.

Comment se présente ce recueil? Après le texte de présentation générale de Carol Couture vient une bibliographie de Jacques Ducharme établie par ses collègues Gilles Joncas et Denis Plante, et suivie de neuf textes portant sur divers aspects de la normalisation en archivistique: l'état de la question, l'effet dans les disciplines connexes, l'apport du droit et de l'histoire, les fonds d'archives, le calendrier de conservation, l'informatisation et l'application des normes aux Archives nationales du Québec et du Canada.

Qui dit normes en archivistique veut dire procédures standardisées de travail dans des domaines comme l'acquisition, le tri, le classement, la description, etc. Ces normes sont en voie d'être élaborées; elles font l'objet de présentations pour fins de discussion et d'approbation par les archivistes: le processus irréversible de normalisation en archivistique est donc bien enclenché.

Tous les auteurs des textes du recueil s'entendent évidemment sur la nécessité et les avantages de la normalisation de nos pratiques archivistiques et ce par diverses approches. Regardons plus en détail certaines de celles-ci qui précisent les débats en cours. Louise Gagnon-Arguin fait magistralement état de ce processus de réflexion et d'application de la normalisation en archivistique et de sa problématique (p. 37-57). Robert Garon présente les normes et les procédures

archivistiques utilisées aux Archives nationales du Québec (p. 149-161); il s'agit là d'un exemple intéressant de concertation qui débouche sur des pratiques standardisées bien définies. Victorin Chabot expose les diverses étapes historiques qui ont mené à la production (non encore achevée) des Règles pour la description des documents d'archives (p. 135-140). Enfin le texte de Louis Garon sur les types de fonds d'archives offre, entre autres éléments de réflexion théorique, des propositions de définitions de fonds d'archives d'individu, de famille et d'organisme (p. 105-125).

En résumé donc les Mélanges Jacques-Ducharme constituent une intéressante introduction au concept et aux réalisations en cours du processus de normalisation de nos procédures archivistiques; dans quelques années (espérons-le!) l'archiviste aura (enfin!) en main des outils de travail reconnus assurant des pratiques de travail uniformes mais d'ici là bien d'autres réflexions, propositions, discussions sont en vue car la définition de normes en archivistique n'est pas chose facile: on se heurte à beaucoup de pratiques archivistiques, par exemple, dans celles du classement: comment créer des séries et des sous-séries dans un fonds d'archives? À partir de quels critères? Dans quel ordre doit-on établir les séries de ce dernier?, etc.

Pierre Collins

Archiviste
Université du Québec à Rimouski

Gattégno, Jean. La Bibliothèque de France à mi-parcours. De la TGB à la BN bis? [Paris], Éditions du Cercle de la librairie, [1992]. 259 p.

Depuis que le président François Mitterrand a rendu public, le 14 juillet 1988, ce qui devait devenir le grand projet de son second septennat, cette «Très grande Bibliothèque», devenue depuis la Bibliothèque de France, a suscité une kyrielle de polémiques, a vécu un itinéraire fort cahoteux. C'est l'histoire de cette véritable saga que raconte l'auteur du présent ouvrage. Directeur du Livre et de la Lecture au ministère de la Culture, au moment où le projet était annoncé, il était

administrativement tuteur de la Bibliothèque nationale auprès des autorités ministérielles. Puis, de 1989 à 1992, il fut délégué scientifique de l'établissement public constructeur de la Bibliothèque de France chargé de coordonner la préparation des programmes du futur établissement.

C'est donc dire qu'il fut au coeur de l'action, qu'il vécut intensément l'évolution de ce projet, ses difficultés, ses « crises », et aussi ses progrès. Aussi a-t-il raison de rappeler qu'il n'est pas possible que « l'investissement qui fut le mien et les conditions de mon départ me permettent une totale impassibilité face aux problèmes de toute nature soulevés par le projet et sa mise en oeuvre ». Néanmoins, il faut reconnaître que l'auteur fait preuve d'une grande honnêteté et d'une singulière objectivité, en traçant, d'une façon fort détaillée, l'itinéraire quelquefois orageux mais toujours passionnant de ce projet.

Le président de la France avait décidé « la création d'une très grande bibliothèque, d'un type entièrement nouveau ». Et, remarquons-le, il voulait qu'elle couvre « tous les champs de la connaissance », qu'elle soit « à la disposition de tous » et qu'elle utilise « les techniques les plus modernes de transmission des données ». Telle était la décision du Chef de l'État. « J'en ai l'ambition et je le ferai », avait-il affirmé de façon péremptoire.

Au point de départ, ce projet avait été salué avec un réel enthousiasme par toutes les personnes sensibles au développement d'un réseau de bibliothèques à travers ce pays. Même si les besoins de la Bibliothèque nationale étaient évidents, même s'ils avaient fait l'objet de plusieurs enquêtes, de maintes études, même s'ils avaient été bien identifiés, ce projet ne se présentait pas comme une solution aux besoins de la Bibliothèque nationale. Ce qui n'était en juillet 1988 qu'« une » bibliothèque nationale sans être « la » Bibliothèque nationale suscita maintes discussions, voire d'âpres controverses lorsque, surtout après le rapport de Cahart et Melot, il apparut clairement que « la Très Grande Bibliothèque doit être la nouvelle Bibliothèque nationale ». Cette décision se traduisait, en particulier, dans le programme de construction: il fallait intégrer l'une dans l'autre la capacité de

« l'ouverture à tous », un département « grand public », et un secteur réservé aux chercheurs universitaires qui, eux, craignaient qu'on trouble l'atmosphère feutrée de sérénité à laquelle ils sont habitués depuis des temps immémoriaux. Cette décision se traduisait aussi par le transfert des collections de la Bibliothèque nationale [celle de la rue de Richelieu] à la nouvelle Bibliothèque de France [celle de Tolbiac], transfert total ou partiel, selon les opinions.

On comprendra que plusieurs groupes s'opposèrent les uns aux autres. Les « usagers de la Bibliothèque nationale » chercheurs soucieux de moderniser cette vénérable institution mais désireux de conserver son caractère dit « élitiste », refusaient que les tenants de l'ouverture dite démocratique puissent faire triompher leur thèse, même si le président avait précisé que la nouvelle bibliothèque devait être « à la disposition de tous ».

Même le dévoilement de la maquette de la future construction suscita une vive querelle qui, d'ailleurs, n'est pas encore éteinte. Les chercheurs d'une part, les professionnels de la documentation d'autre part, qui ni les uns ni les autres n'avaient été invités à émettre une opinion, dénoncèrent ce projet auquel ils reprochaient maintes lacunes. Et que d'autres discussions issues du fonctionnement administratif ou de l'organigramme juridictionnel ou simplement d'une légitime susceptibilité.

Et malgré tout, si étonnant que cela paraisse à l'observateur étranger, « à mi-parcours », le projet se concrétise. La construction sort de terre, ses quatre tours controversées, en forme de livre ouvert, s'élançant vers le ciel. « Je le ferai », avait dit monsieur François Mitterand. Effectivement, il se réalise, grâce, entre autres, à un certain nombre d'interventions ponctuelles et décisionnelles du même président.

Cet ouvrage constitue un récit absolument passionnant. Tel un roman, ou telle une saga, grâce au style vif, alerte de l'auteur, il emporte le lecteur et suscite un intérêt qui ne se dément pas jusqu'à la fin. Le projet de la nouvelle Bibliothèque de France est fort important pour tout le monde bibliothéconomique. L'ampleur de

ce projet est telle qu'il ne pourra pas ne pas entraîner certaines répercussions dans bien des pays. Ambitieux à tous égards, aussi bien sur le plan architectural que dans l'utilisation des nouvelles technologies, ce projet mérite que tous ceux et celles qui travaillent à l'avancement des sciences et des techniques de la documentation s'intéressent à son évolution et à sa réalisation.

Jean-Rémi Brault
Montréal

La science de l'écrit, sous la direction de Robert Estivals, avec la collaboration de Jean Meyriat et François Richaudeau. Rédigé avec le concours de l'Unesco. [Paris], Retz, [1993]. 576p. ill., portr. (Collection Les encyclopédies du savoir moderne)

La page couverture de cet excellent ouvrage est plus explicite que la page de titre: « Encyclopédie internationale de bibliologie », y lit-on. Cette discipline est relativement peu connue de ce qu'on est convenu d'appeler « le grand public ». Pourtant, nous rappelle Robert Estivals dans l'Avant-propos, il y aura bientôt deux siècles qu'on publie des études sur la bibliologie.

Les auteurs l'ont définie successivement comme « la science du livre », puis comme « la science du livre et du document », puis comme « la science de la communication écrite ». Le dictionnaire Larousse, pour sa part, en parle en ces termes: « Ensemble des disciplines qui ont le livre pour centre d'intérêt ». Pourtant, précise Estivals, le champ d'étude est celui de l'écrit et de la communication écrite. Il est plus vaste que celui du livre. Il intègre l'écrit manuscrit, l'écrit périodique, l'écrit documentaire, l'écrit dans l'audiovisuel, l'écrit informatisé; bref, toutes les catégories d'écrits.

Le lecteur de cette encyclopédie est informé, dès le départ, que la structure de cet ouvrage est conçue sous le thème de l'« Algo-livre », ce qui « permet de pratiquer soit une lecture continue d'information générale, soit une lecture sélective de recherche ». En fait, le contenu peut être repéré sous onze thèmes complémentaires